
PARTIE OFFICIELLE

COLLECTE POUR LA CROIX ROUGE

Archevêché de Québec,
5 novembre 1917.

Bien chers collaborateurs,

Un nouvel appel vient d'être fait par l'autorité civile en faveur de l'œuvre si méritante de la Croix Rouge.

Nous croyons qu'il est de notre devoir de vous recommander cette œuvre et de fournir à vos paroissiens l'occasion d'y participer selon leurs moyens.

L'Église ne saurait se désintéresser des innombrables souffrances occasionnées par la guerre. A la vue de tous ses enfants jetés par la tourmente dans un si profond abîme de misères physiques et morales, elle sent monter à son cœur de mère une immense pitié. De cette pitié Notre Très Saint Père le Pape jette les échos au monde entier ; et il donne à tous l'exemple d'un zèle inlassable à soulager les douleurs de ses fils.

Nous devons suivre un si noble exemple. L'aumône est une des formes pratiques de la pénitence : non seulement elle soulage la misère, mais elle écarte les causes qui la produisent. Par elle, Dieu se trouve comme désarmé, sa justice est satisfaite et sa miséricorde triomphe.

Faisons donc l'aumône, faisons-la en esprit de pénitence, pour fléchir la colère de Dieu et pour obtenir que sur le monde ravagé par la guerre tombe enfin la paix bienfaisante que les hommes attendent et que Dieu seul peut donner.

Une quête sera faite au profit de l'œuvre de la Croix Rouge, dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche 18 novembre. Vous voudrez bien en envoyer le produit à Monsieur le procureur de l'Archevêché.

Veillez agréer, bien chers collaborateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† LOUIS-NAZAIRE CARD. BÉGIN,
Arch. de Québec.

AVIS

Son Eminence règle que désormais c'est à Monsieur le Chanoine Beaulieu, aumônier de l'Archevêché, que devra être envoyé le produit de toutes les quêtes diocésaines qui se font dans le cours de l'année, soit pour la Croix Rouge, soit pour la colonisation, ou pour les œuvres de charité, v. g. Denier de Saint-Pierre, Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Lieux Saints, Missions d'Afrique, etc. etc. etc.

Archevêché de Québec, 12 novembre 1917.